



TABASSÉS, ÉBOUILLANTÉS... À QUI LE TOUR ?

À la loterie nationale des agressions sauvages envers les Personnels Pénitentiaires, c'est la DAP qui tourne la roue !

Malgré les **20 665 actes de violence physique envers le Personnel pénitentiaire** de la DAP, émanant des usagers, déclarés et recensés en 2018 par le ministère, malgré que notre Collègue de Liancourt a été **passée à tabac devant son domicile** jeudi dernier, que deux autres Collègues rejoints par une Première Surveillante ont été **ébouillantés et frappés** à Beauvais, qu'un détenu a tenté de **tuer en étranglant** un Collègue à Pau avant-hier encore, le ministre de la Justice s'attache à twitter ses joutes verbales, préférant s'amuser avec son opposante politique préférée ne prenant même pas le temps de soutenir ses agents, victimes. Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, quant à lui, est aussi trop occupé à trouver un moyen de dévoyer la tenue de la prochaine Liste d'Aptitude de Lieutenant avec son acolyte préféré, cogestionnaire de tout temps. Mais ce sont bien les collègues qui trinquent et qui tentent coûte que coûte d'alerter leur direction et leur ministère. Sans réponse !

Ceux qui ont demandé la mise en place des **Unités pour Détenus Violents (UDV)** dans un relevé de conclusions signé seuls en janvier 2018 et qui ont validé, encore seuls, leurs mises en place en novembre 2018 doivent désormais **assumer** ! Il aurait été plus simple de dédier des établissements entiers et d'en assurer une gestion plus sécuritaire, comme **FO Pénitentiaire** le propose depuis si longtemps... c'est facile maintenant de réclamer la même chose, après s'être rendu compte de sa connerie, quand le mal est fait.

Aspergée d'un liquide non identifié encore, sorti des urgences avec **17 points de suture au crâne**, notre Collègue de Liancourt allonge la liste des Personnels meurtris à jamais, tout comme nos Collègues de Beauvais dont l'un est **brulé sur tout le visage cloqué, les épaules et les biceps brûlés au second degré** également, par un acte prémédité, dans un secteur où se pose encore et toujours la question de **l'autorisation de détenir de tels équipements** qui se retournent contre le Personnel !

Plus que jamais, la population pénale montre qu'elle n'est plus la même qu'il y a à peine 20 ans, mais la gestion qu'en autorise le ministère de la Justice et la DAP est restée bloquée dans les années 90 !

FO Pénitentiaire exige du ministère que la **sécurité des Personnels soit l'unique priorité** avant de discuter de Surveillant acteur, bonnes pratiques...

FO Pénitentiaire exige de la DAP des **actions** sécuritaires immédiates après les **réactions** d'une population pénale toujours plus violente.

FO Pénitentiaire demande au ministère que soient mis à l'honneur national et récompensés nos Collègues, meurtris et défigurés à jamais.

FO PÉNITENTIAIRE APPELLE L'ENSEMBLE DES COLLÈGUES À RETARDER LEUR PRISE DE SERVICE

CE LUNDI 14 DÉCEMBRE 06H30 afin de soutenir nos collègues blessés et ainsi dénoncer cette insécurité latente. Quand bien même le ministère s'amuse à rappeler le statut spécial qui les contraints.

CHACUN DOIT PRENDRE PART À CETTE MOBILISATION ! CAR RAPPELONS-LE, FACE À UN GOUVERNEMENT POUR QUI LA NÉGOCIATION N'EXISTE QUE FACE À DES DÉMONSTRATIONS DE FORCE, LE SYNDICAT NE PEUT RIEN SANS L'ENGAGEMENT COLLECTIF DE TOUS !

ASSEZ DE PAROLES, DES ACTES !!!

FO Pénitentiaire – le 13 décembre 2020

